



COMMUNIQUE

Bamako, le 12 Octobre 2019

Observation du Dialogue National Inclusif dans les communes

- **Contexte :**

La Coalition pour l'Observation Citoyenne des Élections au Mali (COCEM) est une Plate-forme d'Organisations nationales de la Société civile mise en place pour promouvoir la démocratie malienne et contribuer à la fortification de l'Etat de droit à travers leur engagement dans des activités d'observation citoyenne des élections au Mali.

Dans la dynamique de l'apaisement du climat politique et social dans le pays, le Président de la République a lancé dans son adresse à la Nation du 16 avril 2019 l'idée de la tenue d'un dialogue national inclusif entre tous les acteurs, qui devrait constituer « un grand moment d'évaluation et de propositions ».

A la suite de cette déclaration, un Accord politique de gouvernance a été signé entre le Chef du Gouvernement, des partis et des regroupements de partis politiques auxquels se sont ajoutées des associations le 02 mai 2019. Cela a abouti à la mise en place d'un Gouvernement dit de mission. Le même accord place le Dialogue National Inclusif sous la haute autorité du Président de la République et prévoit l'implication de toutes les couches de la société malienne.

C'est ainsi que le 25 juin 2019, la conduite du processus de Dialogue a été confiée à trois personnalités soutenues par un Comité d'organisation. Depuis cette date, plusieurs actions préparatoires ont été initiées par les personnes susvisées à savoir :

1. Tenue d'une série de rencontres avec les acteurs pour collecter leurs préoccupations ;
2. Proposition de Termes de Références(TDRs) pour l'organisation du Dialogue ;
3. Tenue d'un atelier national de validation des Termes de Référence (TDRs);
4. Tenue du Dialogue au niveau des communes et annonce du chronogramme pour les autres niveaux (cercles, régions et national).

Conformément à sa mission de veille citoyenne, la COCEM a suivi avec attention non seulement l'évolution des différentes rencontres préparatoire du dialogue mais a aussi déployé des observateurs dans plusieurs communes à travers les 8 régions administratives du Mali (Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal). A la suite de ces observations, les constats ci-après sont relevés :

- **Participation**

- **Effectivité de la participation des parties prenantes**

De façon générale, toutes les catégories d'acteurs conviés qui figurent sur les termes de référence ont été conviées au dialogue dans les différentes communes observées. Nous avons noté notamment la participation des acteurs suivants :

- Représentants de l'administration,
- Présidents des organes exécutifs des collectivités territoriales,
- Représentants des partis politiques représentés dans le chef-lieu de la Commune,
- Représentants des autorités religieuses,
- Représentants des autorités traditionnelles,
- Représentants des organisations de femmes,
- Représentants de l'activité économique principale du Cercle,
- Représentants du Conseil local de la Jeunesse,
- Représentants des mouvements signataires et non signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali (dans les régions de Gao et Tombouctou),
- Représentant du réseau des communicateurs traditionnels de la commune,
- Représentant du conseil communal de l'ordre des médecins,
- Représentant des syndicats des enseignants,
- Représentant de la coordination des associations et des ONG.

Nos observateurs ont noté l'absence de certains partis politiques dans les communes observées. Les cas les plus fréquents sont ceux de l'URD¹, les FARE ANKA WILI², le SADI³, ainsi que le MODEC⁴, le RPDM⁵ et le CNID FYT⁶, mais dans une moindre mesure que les trois premiers cités. Cependant, il convient de signaler que ce mot d'ordre n'a pas été suivi dans toutes les communes observées.

- **Présence des médias**

Les observateurs ont noté la présence des organes de presse dans la quasi-totalité des communes, notamment les radios locales et dans quelques cas l'ORTM et d'autres chaînes de télévision locales.

- **Sécurité des lieux**

Dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et Tombouctou, la couverture sécuritaire des lieux de dialogue était assurée par les forces de l'ordre (Police, Gendarmerie et Garde Nationale). Cependant, la COCEM a noté l'absence de tout agent de sécurité dans

¹ Union pour la République et la Démocratie

² Forces Alternatives pour le Renouveau et l'Emergence, An ka Wuli

³ Solidarité Africaine pour la Démocratie et l'Indépendance

⁴ Mouvement pour un Destin Commun

⁵ Rassemblement Pour le Développement du Mali

⁶ Congrès National d'Initiative Démocratique

certaines communes comme : Baramandougou (Cercle de San) ; N' GARADOUGOU cercle de DIOILA; Moribla ; TIORIBOUGOU cercle de KOLOKANI ; Commune SONNI ALIBER REGION DE GAO ; Commune N'CHAWADJI Cercle de GAO/Région de GAO ; DIOMATENE SIKASSO ; Farakala ; COMMUNE RURALE DE TILEMSI (Cercle de Gao/région de GAO) ; Gongasso SIKASSO ; Commune GABERO (Cercle de GAO/Région de GAO) ; COMMUNE URBAINE DE KIDAL ; Commune rurale de DIAGO ; Missirikoro SIKASSO ; KANIEGERE CERCLE DE SAN SEGOU ; KOUMANKOU SIKASSO ; Niansamari Dandougou Fagala ; Finkolo Sikasso

A Kidal, la sécurité du Gouvernorat était assurée par la CMA (Coordination des mouvements de l'Azawad) comme d'habitude. Cependant, la CMA n'a pas pris part au Dialogue national au niveau communal conformément à sa décision de retrait encore moins déployé des agents de sécurité pour l'activité en tant que telle.

- **Conditions de participation**

L'accès à la salle était limité aux représentants des structures et/ou organisations nommément citées dans les TDRs du Dialogue national. Dans beaucoup de localités, des lettres d'invitations ont été initiées par les représentants locaux de l'Etat.

Nos observateurs ont noté quelques incidents mineurs, liés surtout à l'accès limité des populations à la salle de déroulement du Dialogue.

- **Organisation du Dialogue**

Sur l'aspect organisationnel, les observateurs de la COCEM ont relevé que :

- Les documents de base notamment les Termes de Références (TDRs), le Règlement intérieur et les Directives ont été distribués aux participants. Les rapporteurs ont été également dotés d'un canevas de rapportage dans certaines localités. Toute cette documentation a été distribuée aux participants dans la salle, le jour même du dialogue. La COCEM estime que cela n'est pas de nature à favoriser des débats de qualités en ce sens qu'il réduit la possibilité pour les participants d'exploiter de manière efficace et efficace le contenu des documents.
- La méthodologie utilisée n'était pas la même dans toutes les communes. Dans la plupart des cas, les participants étaient regroupés dans la même salle. Mais dans certaines localités, ils étaient dans différentes salles. Aussi, les travaux se sont déroulés exclusivement en plénière dans certaines localités pendant que des groupes de travail ont été constitués dans la majorité des cas observés.
- Des résolutions/Recommandations ont été prises/formulées dans la quasi-totalité des localités observées. Dans certaines localités, les résolutions ont été spécifiées pour chacune des 6 thématiques du Dialogue.
- Les communications ont été faites en français et en langues locales. Cela a eu pour avantage de faciliter la compréhension des différents participants. Toutefois, il faut signaler le risque que cela constitue en termes de déformation du contenu des TDRs et

autres documents de travail du fait que des traducteurs qualifiés n'étaient pas prévus pour faire ce travail.

- Pour les communes où il y a eu des travaux de groupe, dans la plupart des cas, la répartition dans les groupes thématiques était faite par désignation.
- Les travaux ont été facilités par les autorités administratives dans la majorité des cas (Administrateurs civils, Maires ou Secrétaires généraux des communes). Mais, dans quelques localités nos observateurs nous ont rapporté que ce travail a été fait soit par des personnes ressources ou par une personne désignée parmi les participants. La qualité de la facilitation a été jugé bonne dans la grande majorité des localités observées.
- Les travaux se sont tenus dans les deux jours (7 et 8 octobre) dans la plupart des localités observées. Il convient de noter qu'à Kidal, il y a eu un décalage d'un jour sur le début des travaux qui n'ont pu démarrer que le 8 octobre. Par ailleurs, nous avons noté qu'à Lanfiala (Région de Ségou, Cercle de Tominian) le Dialogue n'a pas pu se tenir à la période indiquée.

- **Qualité du déroulement des débats :**

Le travail des facilitateurs a été jugé d'une assez bonne qualité dans l'ensemble. Nos observateurs n'ont pas rapporté des insuffisances majeures dans la facilitation des travaux, mis à part le fait de devoir faire les travaux en deux ou plusieurs langues à la fois. Pourtant, cette situation était prévisible en tenant compte de la diversité linguistique des participants prévus par les termes de référence.

Dans une certaine mesure, la qualité des débats a été impactée par le fait que les participants, pour la plupart, n'ont découvert le contenu des documents techniques que dans la salle. Il y a rarement de cas où les participants se sont présentés avec des contributions préparées au nom de l'organisation qu'ils représentent.

- **Constats :**

- Dans les 8 régions administratives le Dialogue a pu se tenir. Cependant, il n'a pas pu se tenir dans toutes les communes à la période indiquée.
- L'annonce tardive de la tenue du Dialogue au niveau des communes a impacté son caractère inclusif ;
- La tenue du Dialogue en langues locales, sans que des dispositions idoines soient prises pour l'accompagner, présente un risque de déformation du contenu traduit d'une langue à une autre ;
- Les documents techniques du Dialogue n'ont pas été mis à disposition à temps avant son démarrage. Dans la plupart des localités, les participants n'ont eu accès à ces documents que dans la salle des travaux ;
- Dans beaucoup de localité, des partis politiques n'ont pas participé au Dialogue.
- Dans certaines localités, nos observateurs se sont vus refuser l'accès à la salle quand bien même la COCEM fait partie des participants sur les termes de référence sous prétexte que la liste était saturée.



- **Recommandations :**

La COCEM félicite les organisateurs et les participants pour les efforts consentis pour la tenue du Dialogue et salue le changement de dénomination du Dialogue Politique National en « Dialogue National Inclusif ». Elle recommande les mesures ci-après pour un meilleur rendement du processus de Dialogue :

1. Engager des traducteurs qualifiés pour la traduction en langues locales ;
2. Faire une large diffusion et mis à disposition de tous les documents techniques afférents au Dialogue à temps pour une exploitation judicieuse et efficace avant la date retenue pour les étapes des cercles, des régions et le niveau national ;
3. Poursuivre les discussions entre les différentes parties prenantes en vue de trouver une issue consensuelle à la situation actuelle ;
4. Convier à temps les acteurs au Dialogue à tous les niveaux ;
5. Prendre des dispositions pour que tous les acteurs intéressés cités dans les termes de référence puissent participer aux activités dans toutes les localités.

Présidente de la COCEM

Madame SYLLA Fatoumata S. DICKO 0022376233420

Chargé de communication et de la plateforme technologique

Salia K. TRAORE 0022376343025